

Déclenchement d'une élection partielle provinciale à Baie de Quinte

TORONTO, le 21 août 2024 – Une élection partielle provinciale a été déclenchée pour la circonscription de Baie de Quinte. Le jour du scrutin aura lieu le 19 septembre.

Il est possible de laisser sa marque de plusieurs façons au cours des nombreux jours de vote prévus pour cette élection partielle. Pour voter en personne avant le jour du scrutin, les électrices et les électeurs peuvent voter à compter de demain, et ce, jusqu'au 18 septembre, ou dans d'autres lieux de vote par anticipation.

Les citoyens canadiens qui résident dans la circonscription de Baie de Quinte et qui ont 18 ans ou plus le jour du scrutin peuvent voter. Pour accélérer et faciliter le vote, les électeurs sont invités à confirmer, actualiser ou ajouter leurs coordonnées au Registre sur [InscriptionVoteON.ca](https://inscriptionvoteon.ca) afin de recevoir une carte d'information de l'électeur indiquant où, quand et comment voter.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'élection partielle de Baie de Quinte, notamment des exemples de pièces d'identité acceptées, et pour savoir où et quand voter, rendez-vous sur elections.on.ca/fr.

Dates importantes pour le vote

- **Du 21 août au 13 septembre** – Vous pouvez présenter votre demande de vote par la poste jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 13 septembre. Faites votre demande en ligne ou téléchargez un formulaire sur elections.on.ca/fr.
- **Du 22 août au 18 septembre** – Vous pouvez voter avant le jour du scrutin au bureau de votre directrice du scrutin jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 18 septembre. Rendez-vous sur elections.on.ca/fr pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Le 5 septembre** – Vous pouvez obtenir la liste complète des candidats sur elections.on.ca/fr après la clôture de la période de dépôt des déclarations de candidature à 14 h (heure de l'Est).

Elections Ontario

- **Du 8 au 13 septembre** – Vous pouvez voter dans un lieu de vote par anticipation. Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître les dates, les heures et les lieux de vote.
- **Du 8 au 19 septembre** – Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote au bureau de votre directrice du scrutin ou sur rendez-vous le jour du scrutin.
- **Le 19 septembre** – Vous pouvez voter le jour du scrutin de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître le lieu de vote qui vous a été attribué.

Publicité politique et sondages électoraux

- **Les 18 et 19 septembre** – La publicité politique est interdite.
- **Le 19 septembre** – La publication de sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics antérieurement est interdite entre 0 h 01 et 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements

Élections Ontario – Médias

media@elections.on.ca

1 866 252-2152